

PROCÈS-VERBAL

De l'assemblée générale annuelle

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'économie solidaire Desjardins tenue le 18 avril 2024 à 10h00 au Théâtre Paradoxe, 5959 boulevard Monk, à Montréal, sous la présidence de M. Garry Lavoie.

PRÉSENCES

Un peu plus de 300 personnes sont présentes à cette assemblée générale annuelle, toutes étant membres, administrateur·trices, employé·es, partenaires ou invité·es de la Caisse.

Mme Magali Parent se présente comme animatrice et elle laisse la parole à M. Garry Lavoie, président du conseil d'administration de la Caisse.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE,

La Caisse d'économie solidaire Desjardins offre le transport collectif à partir de ses points de service afin que les membres participent activement à cette journée d'Assemblée générale annuelle (AGA) et au Rendez-vous solidaire en un même lieu. Soulignons que cet événement est écoresponsable et certifié de niveau 5 par la norme BNQ 9700-253, classifié par le Réseau québécois des femmes en environnement (RQFE) et son Conseil québécois des événements écoresponsables.

1.1 Vidéo d'ouverture

Après une vidéo d'introduction à l'assemblée générale annuelle avec Madame Isabelle Craig, le président du conseil d'administration déclare l'assemblée officiellement ouverte à 10h08.

1.2 Mot de bienvenue

Il souhaite la bienvenue aux dignitaires, invité·es, dirigeant·es, gestionnaires, employé·es et membres présent·es. Il les remercie de l'intérêt qu'ils et elles portent à leur caisse.

2. FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 Règles

Magali Parent, l'animatrice de l'assemblée générale, informe des différentes règles pour participer à l'AGA.

2.2 Personnes scrutatrices

Pour s'assurer du bon déroulement d'un vote qui aurait lieu durant l'Assemblée, pour prendre connaissance des résultats du vote qui aura lieu en différé, avant qu'ils ne soient déposés sur le site de la Caisse, deux personnes scrutatrices sont identifiées.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu :

- *de nommer Jonathan Boudreau et Marie-Pier Poliquin à titre de personnes scrutatrices.*

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu :

- *de nommer Garry Lavoie, président d'assemblée et Mélanie Lanthier, secrétaire d'assemblée en vue de la rédaction du procès-verbal.*

Support visuel à l'appui, M. Garry Lavoie présente les membres du conseil d'administration ainsi que l'équipe de direction de la Caisse.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu :

- d'adopter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 20 avril 2023
3. Retour sur l'année 2023
 - 3.1. Message du président
 - 3.2. Présentation par la direction générale du rapport d'activités
 - 3.3. Présentation du Fonds d'aide au développement du milieu (ristournes collectives)
 - 3.4. Présentation du Fonds de soutien
 - 3.5. Parole aux membres
 - 3.6. Rapport du conseil de gouvernance et d'éthique
 - 3.7. Rapport financier
4. Propositions soumises au vote
 - 4.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
5. Parole aux membres
6. Élection des membres du conseil d'administration
 - 6.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 6.2. Rapport du comité de mise en candidature
7. Présentation des personnes candidates et élections
 - 7.1. Candidatures reçues
 - 7.2. Élection par acclamation
 - 7.3. Élection par votation en différé
 - 7.4. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
8. Remise du prix François-Saillant
9. Levée de l'assemblée

2.4 Adoption des procès-verbaux 2022 et 2023

Pour le PV 2022 ; la secrétaire de l'assemblée 2022 n'était pas disposée à compléter le procès-verbal à temps pour l'AGA de 2023 c'est pourquoi nous n'avons pas pu procéder à son adoption.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter :

- le procès-verbal du 31 mars 2022

- le procès-verbal du 20 avril 2023

Comme déposés sur le site internet de la Caisse et déposés en cette séance.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

3.1 Mot du président

M. Garry Lavoie fait la lecture du mot du président. Il fait également un hommage à M. Léopold Beaulieu, membre du conseil d'administration.

3.2. Présentation par la direction générale du rapport d'activités

Magali Parent présente Marc Picard, directeur général et Emmanuelle Dulondel, directrice, service aux particuliers et aux entreprises.

Marc Picard et Emmanuelle Dulondel présentent les principaux événements de 2023, dont en voici quelques chiffres :

La mobilisation grandit :

- 21 933 membres
- 17 516 citoyen·nes, pour 577 comptes ouverts, un nombre record.
- 4417 entreprises, pour 281 comptes ouverts

2 constats spécifiques :

- 1,4 G\$ en prêts, une augmentation de 7,9 % par rapport à 2022.
- 92 % de nos membres individuel·les ont renouvelés leur hypothèque avec nous.

Nos membres continuent à épargner malgré le contexte (ralentissement et grèves) :

- 2,1 G\$ en épargne, hausse de 11 % par rapport à 2022

Notre performance collective nous a permis de retourner à la communauté :

- 3,7 M\$ aux membres et à la communauté sous forme de dons, commandites et Fonds d'aide.

Maintenant quelques remerciements de Marc Picard :

- Merci à nos directeurs au développement des affaires entreprises : Dave McNicoll et Janek Thibault;
- Merci à notre directeur et notre directrice de soutien au développement des affaires : Mathieu Boisvert et Isabelle Boucher, qui est notre couteau Suisse;
- Merci à notre directrice et nos directeurs au développement de marché : Brigitte Lamontagne, Martin Allaire et Benoit Duval;
- Merci à Dominique Bertrand, Nathalie Bergeron et Martin-Pierre Nombré, respectivement aux ressources humaines, au soutien à la direction générale et au développement stratégique;
- Merci à Emmanuelle, ma collègue et complice des 10 dernières années qui gère d'une main de maître les services aux membres;
- Merci à toute l'équipe;

- Merci aux administrateurs et administratrices et à notre président Garry Lavoie.

Emmanuelle Dulondel et Marc Picard font également état des épargnes et des financements, de l'engagement dans l'habitation sociale et communautaire.

La Caisse se démarque par la qualité de la mobilisation de ses membres. Celle-ci s'est concrétisée en 2023 à travers ses résultats. Nous avons constaté ensemble que :

- o Nos membres individuel·les et collectifs augmentent;
- o Les entreprises d'économie sociale sont en croissance;
- o L'habitation communautaire est en effervescence;
- o Nos membres individuel·les sont fidèles et engagés;
- o Notre équipe est stable et performante.

Bref, nous avons tous les ingrédients en place pour contribuer à la transformation de la société québécoise dans l'intérêt du bien commun.

3.3. Présentation du Fonds d'aide au développement du milieu (ristournes collectives)

Magali Parent présente et invite l'administrateur au CA et président du Comité coopération, Laurier Caron, et le Directeur du développement stratégique, Martin-Pierre Nombré, à venir sur scène pour présenter les grandes lignes de l'aide financière allouée par le Fonds d'aide au développement du milieu, les gagnants du Fonds de transition socioécologique, la bourse Jeunes entreprises collectives ainsi que la bourse Laure-Waridel.

En 2023, nous avons eu 3,2 M\$, en ristournes collectives + 472 k\$ en ristournes individuelles provenant du Mouvement Desjardins

Sommes versées en 2023 de façon exceptionnelle :

1 000 000 \$ autorisé par le CA pour FIM

500 000 \$ autorisé par le CA pour le Fonds de soutien

Le solde 1 728 000 \$ à près de 170 projets collectifs et partenariats structurants, partout au Québec.

En 2023, notre assemblée générale a réaffirmé son choix historique de collectiviser ses surplus remis aux membres par l'entremise de projets sociaux et environnementaux. C'est ainsi qu'en appui aux projets de nos membres, nous contribuons ensemble à renforcer notre accompagnement, nos pratiques associatives et nos pratiques d'innovation socioécologique.

Le Fonds d'aide au développement du milieu, notre ristourne collective

Le comité de coopération qui analyse les demandes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) est composé de quatre membres de notre conseil d'administration :

- Laurier Caron, autres regroupements syndicaux
- Jeanne Robin, associations à but non lucratif et leurs organismes associés
- Josée Montpetit, entreprises culturelles et leurs organismes associés
- Sandra Turgeon, coopératives et leurs organismes associés

Martin-Pierre Nombré fait part des Dons et commandites octroyés en 2023.

- 350 000 \$ pour soutenir 155 activités et événements des membres

Le Fonds C

- 4 projets de croissance ont été soutenus par le Fonds C en 2023 avec une enveloppe de 54 600 \$ pour notre CDE (Centre Desjardins entreprises)

Le Fonds du Grand Mouvement

- Nous accompagnons nos membres au moyen d'analyses, de conseils et de soutien aux projets.
- 2,9 M\$ attribués à 8 de nos membres en 2023

Annnonce du BUDGET PARTICIPATIF

Martin-Pierre Nombré annonce que la Caisse d'économie solidaire, la mise en place d'un processus de budget participatif pour 2024, 2025. En effet, la caisse souhaite inviter ses membres individuel·les et entreprises à proposer des idées soutenant la vision de son projet coopératif d'une société transformée pour le bien commun et à décider collectivement de l'affectation d'un budget pour soutenir les projets qui en découleront.

Pour cette première édition qui fait office de projet-pilote, la Caisse dédiera une somme de 250 000 \$ provenant de la réserve de son Fonds d'aide pour soutenir des projets réalisés par ses membres entreprises (coopératives, OBNL et organismes communautaires).

Le processus de budget participatif de la Solidaire visera à :

- Mettre l'intelligence collective au service du bien commun.
- Favoriser la participation des membres individuels et collectifs dans l'utilisation de la ristourne collective.
- Encourager le maillage entre les membres de la Caisse.
- Soutenir la réalisation de projets partout au Québec.

Restez à l'affût, car les prochaines étapes seront communiquées par le biais de notre infolettre, sur nos réseaux sociaux et notre site web.

3.4. Fonds de soutien à l'action collective

Nous avons à l'ordre du jour le Fonds de soutien. Nous vous en parlerons plus en détail cet après-midi au Rendez-vous solidaire.

3.5. Parole aux membres : Période de questions adressées à la direction générale et au conseil d'administration

Concernant le rapport d'activités 2023, nous recevons les questions et commentaires des membres.

Les personnes membres se présentent et tous s'accordent pour féliciter le rapport d'activités pour l'année 2023.

3.6. Rapport du conseil de gouvernance et d'éthique

Gérald Larose, secrétaire du conseil sur la gouvernance et l'éthique fait la lecture du rapport sur la surveillance déontologique qu'on retrouve dans le Rapport annuel de Desjardins – Caisse d'économie solidaire.

3.7. Rapport financier

Nathalie Bergeron, directrice, soutien à la direction générale et Garry Lavoie font la présentation de la répartition des excédents annuels (ristournes). Ce point sera amené en vote en différé en ligne.

Présentation des résultats financiers de la Caisse au 31 décembre 2023

Le volume d'affaires pour lequel notre caisse se situe au 46^e rang parmi les 209 caisses du réseau s'élève à 3 milliards 832 millions \$, en hausse de 6,9 % comparativement à 2022.

Au 31 décembre, l'actif de la caisse est de 2 milliards 275 millions \$. L'actif représente les ressources dont dispose la Caisse et est en augmentation de 9,18 %.

Le passif a augmenté de 9,74 % pour se fixer à 2,13 milliards.

Pour ce qui est de l'avoir, il totalise 149,36 millions de dollars, en hausse de 1,76 %.

Nos excédents d'opérations quant à eux se situent à 27,86 millions \$, en croissance de 3,55 %.

Concernant les excédents nets de l'exercice après ristourne aux membres, ils sont de 4,28 millions de dollars. On constate une décroissance de 74,09 % comparativement à 2022. La décroissance est en lien avec le démantèlement du fonds de participation pour l'ensemble des caisses en 2022 qui est venu affecter à la hausse les excédents nets après ristourne. C'est une situation exceptionnelle.

Nos résultats témoignent de la confiance des membres envers la Caisse et de l'excellent travail des experts qui accompagnent vos projets de financements et d'investissements. Ils reflètent également une gestion saine des affaires de la caisse.

➤ PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ

Comme mentionné un peu plus tôt, les excédents nets de l'exercice avant ristourne aux membres sont de 4,6 millions \$.

À ce montant, nous ajoutons les virements réglementaires et autres ajustements pour un solde de 7,3 millions, duquel nous soustrayons l'ajustement net relatif aux ristournes et l'affectation à la réserve du FADM ainsi que les versements obligatoires à la réserve pour ristourne éventuelle et à la réserve générale qui donne un solde à répartir de 0.

Rappel de la spécificité de la ristourne collective.

- ADOPTION SUR LA RECOMMANDATION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT D'UNE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES (vote en différé)

4. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE EN DIFFÉRÉ

4.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Prenez note que cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels et les taux de ristourne sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

Nous vous donnerons, dans quelques minutes, les précisions sur la façon de voter au cours des quatre prochains jours.

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu :

- d'amener le vote comme prévu pour la répartition des excédents annuels et les taux de ristourne en votation en différé.

5. PAROLE AUX MEMBRES

Marc Picard et Nathalie Bergeron répondent aux questions des membres présents dans la salle.

Une personne membre demande la possibilité que les Assemblées générales annuelles soient hybrides.

6. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Sur une proposition dûment faite et appuyée, il est résolu que M. Garry Lavoie et Mme Mélanie Lanthier agissent respectivement comme président et secrétaire d'élections.

Le président d'élection souligne les 11 années de Mme Jeanne Robin au sein du conseil d'administration, notamment à la présidence du FADM, et les 20 ans de Daniel Richer au travers des fusions de la Caisse.

En 2023, il y eut 2 autres départs, Eric Lalancette après une participation de 12 ans et Zahra Louasi, après 3 ans.

Merci pour ces années au sein du conseil d'administration de la caisse.

6.2. Rapport du comité de mise en candidature

Mme Élisabeth Duboc, présidente du comité de mise en candidature, fait lecture du rapport du comité.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, du 19 janvier au 8 février 2024 sur notre microsite internet, l'infolettre, et sur tous nos réseaux sociaux.

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler dans 5 groupes différents.

- Le groupe 1 : Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ)
- Le groupe 2 : Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Le groupe 4 : Institutions financières de l'économie sociale et solidaire
- Le groupe 6 : Associations à but non lucratif et leurs organismes associés
- Le groupe 8 : Membres adhérents à la mission de la Caisse – poste universel

La Caisse a reçu 8 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

7. PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES ET ÉLECTIONS

Mme Duboc quitte la scène et le président fait part des candidatures reçues pour chacun des groupes.

7.1. Candidatures reçues

Groupe 1 SPGQ : M. Vincent Roy-Léonard

Groupe 2 CSN : M. Benoit Lacoursière

Groupe 4 Institutions financières : M. Léopold Beaulieu

Groupe 6 des OBNL (2 candidatures) : Marie-Josée Renaud, Gabriel Tremblay

Groupe 8 des membres adhérents à la mission de la Caisse (3 candidatures) : Jonathan Charlebois, Mathieu Couture, François Yaccarini

7.2. Élection par acclamation

Comme le nombre de candidatures pour les trois premiers groupes est égal, je déclare élus par acclamation : Vincent Roy-Léonard, Benoit Lacoursière et Léopold Beaulieu.

7.3. Élection par votation en différé

Une série de vidéos pour toutes les personnes candidates est présentée. Une minute par vidéo.

Groupe 6 OBNL : Marie-Josée Renaud, Gabriel Tremblay

Groupe 8 Adhérents à la mission : Jonathan Charlebois, Mathieu Couture, François Yaccarini.

Le président souhaite bonne chance à l'ensemble des candidat·es.

7.4. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

- Magali Parent explique l'exercice de vote en différé ainsi que l'annonce sur le site Desjardins.com, dans les 4 jours suivants l'AGA.

8. REMISE DU PRIX FRANÇOIS-SAILLANT

Magali Parent invite maintenant Véronique Laflamme du FRAPRU et François Saillant.

En compagnie du président du conseil d'administration, M. Garry Lavoie, Le prix François Saillant est remis à la Société d'habitation des communautés noires (SHNC). Son projet du quartier Saint-Michel, le premier de son existence, est situé dans un quartier multiculturel de Montréal. Il permettra d'offrir 230 logements sociaux et communautaires, dont la moitié sera subventionnée pour des locataires à faibles revenus qui ne paieront que 25 % de leur revenu pour se loger.

À propos du Prix François Saillant

Le Prix François Saillant est une initiative conjointe de la Caisse d'économie solidaire et du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) qui vise à « reconnaître l'action collective pour faire du droit au logement une réalité ». Il encourage par une bourse de 5000 \$, attribuée par la Caisse d'économie solidaire, une action collective qui participe à améliorer les conditions d'habitat dans les quartiers, les villes et les villages du Québec.

La rencontre de l'assemblée générale annuelle de 2024 est maintenant ajournée jusqu'au résultat des votes en différé.

Retour après 4 jours

Les membres qui ont exercé leur droit de vote ont choisi Marie-Josée Renaud, coordonnatrice aux opérations et au développement de la radio CKIA (groupe 6, OBNL) et Mathieu Couture, spécialiste de la mobilisation citoyenne à la Fondation Suzuki et jeune administrateur de la relève pendant deux ans (groupe 8, adhérent à la mission).

Quant à la proposition sur le partage des excédents (ristournes), plus de 93 % des ont suivi la recommandation du conseil d'administration.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée s'est faite à 11h38 le 24 avril 2024.